

A.C.V.

Société par actions simplifiée
Au capital de 1.438.965 euros
Siège social : 26 Montée du Château – BP 2
74220 LA CLUSAZ
490 056 751 RCS ANNECY

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE
DU 18 AVRIL 2025**

TROISIEME DECISION

L'associée unique, prenant acte de l'expiration du mandat de la société AUDICE ALPES, commissaire aux comptes, décide de ne pas renouveler ledit mandat et de ne pas désigner de commissaire aux comptes, la Société n'y étant plus tenue au regard de la législation actuellement en vigueur.

DIXIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Pour copie certifiée conforme
Le Président
M. Olivier POLLET-VILLARD

